



43^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

Dialogue interactif renforcé sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo

Genève, 17 juin 2020

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse remercie le Haut-Commissariat et le Bureau conjoint des Nations Unies pour leur compte rendu. La Suisse note avec inquiétude que les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire se poursuivent, particulièrement dans les provinces de l'Est du pays, notamment la répression disproportionnée des manifestations pacifiques par les forces de sécurité.

Nous encourageons la RDC à accélérer les efforts pour favoriser la réconciliation entre les communautés, la conduite des poursuites judiciaires, la mise en place de mécanismes de justice transitionnelle et les garanties de non-répétition. La Suisse rappelle la place centrale qui revient aux victimes dans des processus de traitement du passé. Nous encourageons également la création d'un mécanisme national indépendant de prévention contre la torture.

La Suisse salue les mesures prises par le gouvernement de la RDC pour ralentir la propagation du Covid-19. Cependant elle observe avec inquiétude l'extension de la pandémie à l'Est du pays et dans les prisons. La Suisse appelle la RDC à s'assurer de prendre des mesures pour réduire l'aggravation de la situation économique et faciliter l'assistance humanitaire aux populations vulnérables. La Suisse salue la prise en charge de la 11^{ème} épidémie d'Ebola dans la Province de l'Equateur.

Madame la Haute-Commissaire, quelles opportunités de soutien au gouvernement congolais dans ses efforts de lutte contre le Covid-19 voyez-vous afin de renforcer le respect des droits de l'homme ? Je vous remercie.